

No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

SÉANCE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA
VILLE DE CARIIGNAN, TENUE AU CENTRE
MULTIFONCTIONNEL, 1555, RUE DE L'ÉCOLE, LE 3 FÉVRIER
2015, À 20 H.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DU MAIRE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

4. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

4.1 Séance ordinaire du 20 janvier 2015

5. DIRECTION GÉNÉRALE

5.1 Comité de négociation MRC – Commission scolaire des
Patriotes

5.2 Autorisation et nomination – Transfert de données –
Services électroniques cific Revenu Québec

5.3 Autorisation – Demande de subvention dans le cadre du
programme d'infrastructures municipales d'eau
(PRIMEAU) pour le projet de prolongement des services
d'eau potable et d'égout sanitaire et de reconstruction de
l'égout pluvial – Route 112

6. FINANCES

6.1 Déboursés du mois de janvier 2015

6.2 Transferts budgétaires

6.3 Dépôt – Liste des engagements

7. TRAVAUX PUBLICS

7.1 Autorisation de paiement – Acceptation provisoire –
Travaux de remplacement de trois ponceaux, rue des
Tulipes, rue des Deux-Rivières et sur le chemin Bellevue
7.2 Autorisation de paiement – Acceptation provisoire –
Travaux de construction d'infrastructures municipales
souterraines et de voirie de la future rue Arthur-Denault
ainsi que sur une portion de la rue Lareau et du chemin
de la Carrière

7.3 Autorisation – Achat de quincaillerie et matériaux de
construction pour l'année 2015

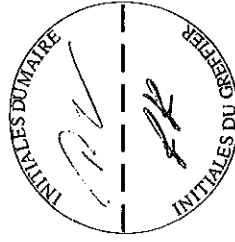
7.4 Autorisation – Achat de pierre pour l'année 2015

7.5 Autorisation – Achat d'asphalte pour l'année 2015

7.6 Autorisation de paiement – Acceptation provisoire –
Construction d'infrastructures municipales de surface –
Boulevard Désourdy phase II

7.7 Autorisation de paiement – Services professionnels en
ingénierie – Transformation du centre communautaire en
salle du conseil et de la salle actuelle du conseil en aire
de service pour l'urbanisme

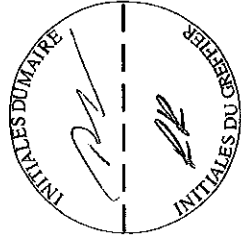
7.8 Autorisation de paiement – Libération de retenue
contractuelle – Installation de conduites d'aqueduc,
d'égouts domestique et pluvial ainsi que la construction de
la structure de chaussée, de la piste cyclable, du bassin
de rétention et l'installation de l'éclairage



No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

- 8. URBANISME**
- 8.1 Demande d'appui 15-CPTAQ-01 – Lots 2 601 639 et 2 601 695 – Chemin Coteau-de-Trèfle Sud
- 8.2 Demande 14-PIIA-44 – Lot 5 073 250 – 3101 à 3123, rue des Galets
- 8.3 Demande 14-PIIA-45 – Lot 5 150 577 – 3125 à 3147, rue des Galets
- 8.4 Demande 14-PIIA-46 – Lot 5 305 401 – 3149 à 3171, rue des Galets
- 8.5 Demande 14-PIIA-47 – Lot 5 305 402 – 3173 à 3195, rue des Galets
- 8.6 Demande de desserte additionnelle – SECT'EAU
- 9. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 10. FAMILLE ET COMMUNAUTÉ**
- 10.1 Demande d'aide financière – Les Publications Plumes et Pinceaux
- 10.2 Demande d'aide financière – Centre d'écoute Montérégie – Briser l'isolement chez les aînés
- 10.3 Demande d'aide financière – Club de Pétanque – Les Sages de Chambly
- 10.4 Demande de prêt de salle – AQDR Section Monts et Rivières de la Vallée-du-Richelieu
- 11. ENVIRONNEMENT**
- 11.1 Octroi de contrat – Abattage des frênes sur le domaine public de la Ville
- 12. LOISIRS ET CULTURE**
- 12.1 Approbation et autorisation de signature – Entente de partenariat avec la Commission franco-québécoise des lieux de mémoire communs et le Château Ramezay – Musée et site historique de Montréal
- 12.2 Embauche – Monitrice – Semaine de relâche scolaire 2015
- 12.3 Ouverture de l'enveloppe budgétaire – Ajustement de l'acoustique – Centre multifonctionnel
- 13. RÉGLEMENTATION**
- 13.1 Adoption – Règlement no 243-120
Règlement modifiant le règlement de zonage no 243 concernant un logement à même une écurie.
- 13.2 Adoption – Règlement no 310-19
Règlement établissant les tarifs pour divers services rendus par la Ville de Carignan.
- 13.3 Adoption – Projet de Règlement no 244-11
Règlement modifiant le règlement no 244 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale tel qu'amendé, afin d'assujettir certains projets à l'obtention d'un PIIA, préciser les objectifs d'aménagement et des critères d'évaluation relatifs à l'architecture des bâtiments, l'implantation et l'aménagement des terrains.
- 13.4 Avis de motion – Règlement d'emprunt no 467-E
Règlement d'emprunt autorisant la préparation de plans et devis et autres documents connexes ainsi que la construction de réseaux d'aqueduc, d'égout sanitaire et de réparation du chemin pour une partie de la route 112, décrétant à cette fin des travaux et un emprunt à long terme au montant de 3 000 000 \$.



No de résolution
ou annotation

Bill de Carignan

- 13.5 Avis de motion – Règlement no 468-U
Règlement relatif à la lutte contre la propagation de l'agricole du frêne sur le territoire de la Ville de Carignan.

14. INFORMATIONS

15. DIVERS

- 15.1 Autorisation de paiement – Acceptation provisoire – Transformation de la salle du conseil en département d'urbanisme

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sont présents :

M. René Fournier, maire
M^{mes} Lorraine Moquin, conseillère
Danielle Théorêt, conseillère
Anne Poussard, conseillère
MM. Marcel Synnott, conseiller
André Mylocopos, conseiller
Patrick Marquès, conseiller

Messieurs Alain Cousson, directeur général et Rémi Raymond, directeur général adjoint et greffier sont également présents.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DU MAIRE

Monsieur René Fournier, maire, déclare la séance ouverte, il est 20 h.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

15-02-44

Il est proposé par le conseiller Patrick Marquès, appuyé par la conseillère Anne Poussard et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER l'ordre du jour.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

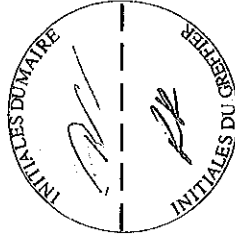
4. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

4.1 Séance ordinaire du 20 janvier 2015

15-02-45

Il est proposé par le conseiller André Mylocopos, appuyé par la conseillère Danielle Théorêt et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER, pour valoir à toutes fins que de droit, le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 20 janvier 2015.



No de résolution
ou annotation

15-02-46

Ville de Carignan

5. DIRECTION GÉNÉRALE

5.1 Comité de négociation MRC – Commission scolaire des Patriotes

CONSIDÉRANT que les municipalités locales, dont le territoire est inclus dans celui de la Commission scolaire des Patriotes, ci-après la CSP, auront bientôt à compléter un processus de négociations concernant les équipements et les ressources partagés;

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu sont d'avis qu'une démarche commune et collective regroupant les intérêts des municipalités de la MRC serait avantageuse;

CONSIDÉRANT que, de ce fait, la MRC a invité les municipalités intéressées à se joindre à une démarche commune et collective;

CONSIDÉRANT qu'il y a certaines particularités qui pourront être ajoutées en annexe demandant une démarche autonome de la part des municipalités/villes concernées;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil de la Ville de Carignan ont pris connaissance de la proposition faite par la MRC, en ce qui concerne les négociations à compléter avec la CSP, et se disent intéressés à y participer;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Patrick Marqués, appuyé par le conseiller André Mylocopos et résolu à l'unanimité :

QUE la Ville de Carignan se dit intéressée à participer, tel qu'énoncé au préambule, à la démarche commune et collective, telle que proposée par les membres du Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu, dans le cadre des négociations à compléter avec la Commission scolaire des Patriotes concernant les équipements et les ressources partagés.

5.2 Autorisation et nomination – Transfert de données – Services électroniques clic Revenu Québec

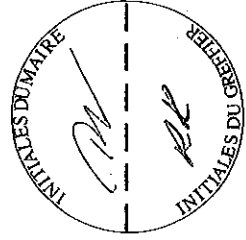
15-02-47

CONSIDÉRANT la nécessité de transmettre les données relatives à l'assainissement des eaux à travers le site d'authentification de « clicSÉCUR » du Ministère du revenu;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Patrick Marqués, appuyé par la conseillère Anne Poussard et résolu à l'unanimité :

DE nommer monsieur Daniel Turcotte, chef de service génie et infrastructures, à titre de premier responsable pour accès et transfert de données pour ledit site.



No de résolution
ou annotation

15-02-48

15-02-48

Mairie de Carignan

5.3 Autorisation – Demande de subvention dans le cadre du programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) pour le projet de prolongement des services d'eau potable et d'égout sanitaire et de reconstruction de l'égout pluvial – Route 112

15-02-48

CONSIDÉRANT que la Ville de Carignan a pris connaissance du guide sur les règles et normes du PRIMEAU;

CONSIDÉRANT que la Ville de Carignan désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire pour le projet de prolongement des services d'eau potable et d'égout sanitaire et de reconstruction de l'égout pluvial sur une portion de la route 112;

CONSIDÉRANT que la municipalité a réalisé les mesures prévues dans le cadre de la Stratégie d'économie d'eau potable;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller André Mylocopos, appuyé par le conseiller Marcel Synnott et résolu à l'unanimité :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil municipal de Carignan autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) pour le projet de prolongement des services d'eau potable et d'égout sanitaire et de reconstruction de l'égout pluvial sur une portion de la route 112;

QUE la municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet;

QUE monsieur Alain Cousson, directeur général, soit et est autorisé à signer les documents de demande de subvention relatifs au projet de prolongement des services d'eau potable et d'égout sanitaire et de reconstruction de l'égout pluvial sur une portion de la route 112.

6. FINANCES

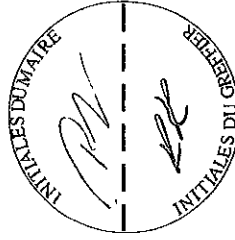
6.1 Déboursés du mois de janvier 2015

15-02-49

Il est proposé par la conseillère Lorraine Moquin, appuyé par la conseillère Anne Poussard et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le paiement des comptes du mois de janvier 2015 pour un montant de 3 437,87 \$;

DE ratifier les chèques émis durant la période du mois de janvier 2015, présentés sur la liste des déboursés déjà approuvés pour un montant de 1 039 720,15 \$;



No de résolution
ou annotation

15-02-50

Émile de Carignan

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s).

6.2 Transferts budgétaires

Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par la conseillère Lorraine Moquin et résolu à l'unanimité :

DE transférer les sommes suivantes :

a) Afin de couvrir le mandat de la firme Tétra Tech de préparation de documents, recherche et représentation pour la Commission municipale du Québec

Montant	Description du poste	Numéro de poste
6 381 \$	Taxes générales	01-21100-000

Au poste suivant :

Montant	Description du poste	Numéro de poste
6 381 \$	Services professionnels	02-13040-412

b) Afin de couvrir les interventions en bout de rue

Montant	Description du poste	Numéro de poste
6 000 \$	Taxes générales 2015	01-21100-000

Au poste suivant :

Montant	Description du poste	Numéro de poste
6 000 \$	Entretien réseau routier	02-32000-531

c) Afin de couvrir les travaux d'affaiblissement préventif du couvert de glace de la rivière l'Acadie – Année 2015

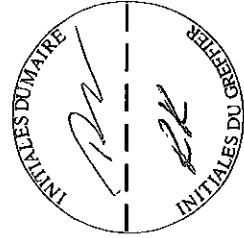
Montant	Description du poste	Numéro de poste
4 802 \$	Taxes générales	01-21100-000

Au poste suivant :

Montant	Description du poste	Numéro de poste
4 802 \$	Services professionnels (Séc. Civ.)	02-22300-410

6.3 Dépôt – Liste des engagements

Le conseil municipal de Carignan prend acte du dépôt par le trésorier de la liste des commandes mensuelles du 1^{er} au 21 janvier 2015.



No de résolution
ou annotation

15-02-51

Ville de Carignan

7. TRAVAUX PUBLICS

7.1 Autorisation de paiement – Acceptation provisoire – Travaux de remplacement de trois ponceaux, rue des Tulipes, rue des Deux-Rivières et sur le chemin Bellefève

CONSIDÉRANT la résolution 14-09-348 octroyant le contrat pour les travaux de réfection de trois (3) ponceaux et de la chaussée du chemin Bellefève au sud de Grande Allée, du chenal des Amarantes sur la rue des Deux-Rivières et sur la rue des Tulipes, à l'entreprise Construction Beaudin & Courville 2010 inc.;

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur des services techniques;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Marcel Synnott, appuyé par le conseiller André Mylocopos et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le paiement d'une somme de 253 440 \$ à l'entreprise Construction Beaudin et Courville 2010 inc.;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 22-00465-411.

7.2 Autorisation de paiement – Acceptation provisoire – Travaux de construction d'infrastructures municipales souterraines et de voirie de la future rue Arthur-Denault ainsi que sur une portion de la rue Lareau et du chemin de la Carrière

CONSIDÉRANT la résolution 14-05-202 octroyant le contrat de construction d'infrastructures municipales souterraines et de voirie de la future rue Arthur-Denault ainsi que sur une portion de la rue Lareau et du chemin de la Carrière à la firme Construction DJL inc.;

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur des services techniques;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Danielle Théorêt, appuyé par le conseiller Patrick Marquès et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le paiement d'une somme de 277 623,34 \$ à l'entreprise « Construction DJL inc. »;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 03-10000-530, sous réserve, d'une part, d'une appropriation du surplus affecté carrière et sablière et, d'autre part, d'une appropriation des surplus non affectés.



No de résolution
ou annotation

15-02-53

Bille de Carignan

7.3 Autorisation – Achat de quincaillerie et matériaux de construction pour l'année 2015

CONSIDÉRANT que suite aux recherches de prix pour achats divers en quincaillerie et matériaux de construction effectuées auprès de fournisseurs, il est requis d'autoriser l'engagement de crédit afin de procéder auxdits achats;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Patrick Marqués, appuyé par la conseillère Danielle Théorêt et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER l'engagement de crédit au montant de 20 000 \$ pour des achats divers en quincaillerie et matériaux de construction auprès du commerce R. Marcil & Frères inc.;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) aux postes budgétaires 02-32000-531, 02-41500-529, 02-70120-522, 02-13000-522, 02-31000-522, 02-31000-525, 02-31000-643, 02-70130-522, 02-70150-519, 02-70150-529, 02-41200-529, 02-41300-529, 02-41400-521, 02-41500-529, 02-41500-521, 02-35000-649, 02-31000-529 et 02-31000-650.

7.4 Autorisation – Achat de pierre pour l'année 2015

CONSIDÉRANT que suite aux recherches de prix pour l'achat de pierre effectuées auprès de fournisseurs, il est requis d'autoriser l'engagement de crédit afin de procéder auxdits achats;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Anne Poussard, appuyé par le conseiller André Mylocopos et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER l'engagement de crédit au montant de 20 000 \$ pour des achats de pierre auprès de l'entreprise Construction DJL inc.;

Le trésorier certifie que des crédits seront disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) aux postes budgétaires 02-32000-531, 02-41310-529, 02-41500-529, 02-70150-519, 02-70150-529 et 02-41300-529.

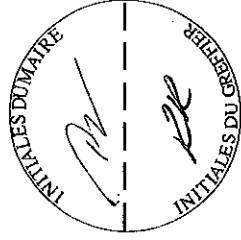
7.5 Autorisation – Achat d'asphalte pour l'année 2015

CONSIDÉRANT que suite aux recherches de prix pour l'achat d'asphalte effectuées auprès de fournisseurs, il est requis d'autoriser l'engagement de crédit afin de procéder auxdits achats;

EN CONSÉQUENCE :

15-02-54

15-02-55



No de résolution
ou annotation

Bulle de Carignan

Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par la conseillère Lorraine Moquin et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER l'engagement de crédit au montant de 20 000 \$ pour l'achat d'asphalte en vrac auprès de l'entreprise Construction DJL inc.;

Le trésorier certifie que des crédits seront disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) aux postes budgétaires 02-32000-531, 02-32000-626, 02-70150-529 et 02-41300-529.

7.6 Autorisation de paiement – Acceptation provisoire – Construction d'infrastructures municipales de surface – Boulevard Désourdy phase II

15-02-56

CONSIDÉRANT la résolution 14-04-139 octroyant le contrat pour la construction d'infrastructures municipales de surface pour le boulevard Désourdy phase II à l'entreprise Pavages Maska;

CONSIDÉRANT les recommandations du chargé de projet ainsi que du chef de service génie et infrastructures;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller André Mylocopos, appuyé par la conseillère Danielle Théorêt et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le paiement d'une somme de 276 229,84 \$ à l'entreprise Pavages Métropolitain inc. (anciennement Pavages Maska) en guise d'acceptation provisoire pour les travaux de construction d'infrastructures municipales de surface pour le boulevard Désourdy, phase II;

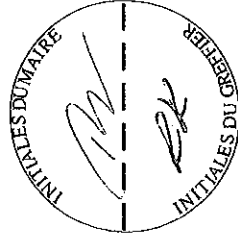
Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 22-00457-411.

7.7 Autorisation de paiement – Services professionnels en ingénierie – Transformation du centre communautaire en salle du conseil et de la salle actuelle du conseil en aire de service pour l'urbanisme

15-02-57

CONSIDÉRANT la résolution 14-05-227 octroyant le mandat de services professionnels en ingénierie pour la préparation des plans, cahier des charges et estimation de la transformation du centre communautaire en salle du conseil et de la salle actuelle du conseil en aire de service pour l'urbanisme et l'aménagement du territoire à la firme Ingéme! experts-conseils inc.;

CONSIDÉRANT l'élaboration d'un deuxième appel d'offres pour la transformation du centre communautaire en salle du conseil par ladite firme;



No de résolution
ou annotation

Bille de Carignan

CONSIDÉRANT les recommandations du chef de service génie et infrastructures;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par la conseillère Danielle Théorêt et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le paiement d'une somme de 7 509,61 \$ à la firme Ingemel experts-conseils inc. pour la préparation des plans, cahier des charges et estimation de la transformation du centre communautaire en salle du conseil et de la salle actuelle du conseil en aire de service pour l'urbanisme et l'aménagement du territoire;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 03-10000-530.

7.8 Autorisation de paiement – Libération de retenue contractuelle – Installation de conduites d'aqueduc, d'égouts domestique et pluvial ainsi que la construction de la structure de chaussée, de la piste cyclable, du bassin de rétention et l'installation de l'éclairage

15-02-58

CONSIDÉRANT la résolution 12-06-255 octroyant le contrat d'installation de conduites d'aqueduc, d'égouts domestique et pluvial ainsi que la construction de la structure de chaussée, de la piste cyclable, du bassin de rétention et l'installation de l'éclairage routier à Excavations Darche inc.;

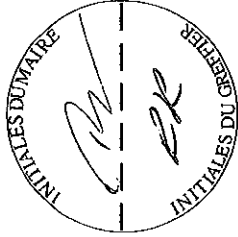
CONSIDÉRANT les recommandations du chargé de projet ainsi que du chef de service génie et infrastructures;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Patrick Marqués, appuyé par le conseiller André Mylocopos et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le paiement d'une somme de 6 172,40 \$ à l'entreprise Excavations Darche inc. en guise de libération de la retenue contractuelle dans le cadre des travaux d'installation de conduites d'aqueduc, d'égouts domestique et pluvial ainsi que la construction de la structure de chaussée, de la piste cyclable, du bassin de rétention et l'installation de l'éclairage routier sur le chemin de la Carrière et la rue de l'École;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) aux postes budgétaires 02-92200-895 et 55-13600-096.



No de résolution
ou annotation

15-02-59

Bille de Carignan

8. URBANISME

8.1 Demande d'appui 15-CPTAQ-01 – Lots 2 601 639 et 2 601 695 – Chemin Coteau-de-Trèfle Sud

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation à la CPTAQ afin de permettre l'utilisation à des fins autres qu'agricoles, soit le remblai pour fin de réhabilitation, sur les lots 2 601 639 et 2 601 695 situés sur le chemin Coteau-de-Trèfle Sud formulée par Sanexen services environnementaux;

CONSIDÉRANT que le projet se situe en zone MN2-171;

CONSIDÉRANT que la demande ne précise pas l'usage projeté après remblaiement;

CONSIDÉRANT que le conseil ne peut se prononcer que sur les usages autorisés;

CONSIDÉRANT que les usages autorisés sont : résidentiel, acériculture, forestier et conservation;

CONSIDÉRANT qu'un usage projeté autre qu'agricole doit obtenir au préalable une autorisation de la CPTAQ et, conséquemment, une seconde démarche d'autorisation sera nécessaire par le requérant auprès de la ville, à moins que ledit usage figure parmi ceux autorisés au règlement de zonage;

CONSIDÉRANT qu'advenant une autorisation de la commission, l'émission d'un certificat d'autorisation par l'officier en autorité est obligatoire avant tous travaux de remblaiement;

CONSIDÉRANT qu'un certificat d'autorisation du MDDELCC doit accompagner toute demande de travaux en vertu des articles 18 et 53 du règlement de zonage;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 84 du règlement de zonage, une attestation et un appui au projet peuvent être formulés;

CONSIDÉRANT que le projet fait état d'un déplacement de la décharge des Trente, l'autorisation requise à ces fins relevant de la MRC;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par la conseillère Lorraine Moquin et résolu à l'unanimité :

D'APPUYER la demande d'autorisation auprès de la CPTAQ afin de permettre l'utilisation à des fins autres qu'agricoles, soit le remblai, afin de recouvrir et réhabiliter l'ancien dépôt sur les lots 2 601 639 et 2 601 695 situés sur le chemin Coteau-de-Trèfle Sud;



No de résolution
ou annotation

Mairie de Carignan

DE SIGNIFIER au requérant de se prévaloir de toutes les autorisations municipales, régionales et provinciales requises avant de procéder aux travaux.

8.2 Demande 14-PIIA-44 – Lot 5 073 250 – 3101 à 3123, rue des Galets

15-02-60

CONSIDÉRANT la demande de PIIA concernant le plan de construction résidentielle ainsi que le plan d'aménagement paysager pour le lot 5 073 250, soit les 3101 à 3123 rue des Galets;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller André Mylocopos, appuyé par la conseillère Anne Poussard et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER le plan de construction résidentielle ainsi que le plan d'aménagement paysager pour le lot 5 073 250, soit les 3101 à 3123 rue des Galets, tel que déposé au Service de l'urbanisme le 19 décembre 2014;

LE tout conditionnel au respect des objectifs d'aménagement relatifs à l'aménagement paysager prévus au règlement no 244.

8.3 Demande 14-PIIA-45 – Lot 5 150 577 – 3125 à 3147, rue des Galets

15-02-61

CONSIDÉRANT la demande de PIIA concernant le plan de construction résidentielle ainsi que le plan d'aménagement paysager pour le lot 5 150 577, soit les 3125 à 3147, rue des Galets;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Lorraine Moquin, appuyé par la conseillère Anne Poussard et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER le plan de construction résidentielle ainsi que le plan d'aménagement paysager pour le lot 5 150 577, soit les 3125 à 3147, rue des Galets, tel que déposé au Service de l'urbanisme le 19 décembre 2014;

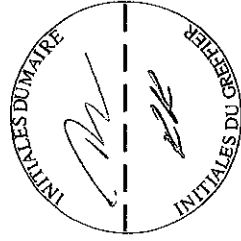
LE tout conditionnel au respect des objectifs d'aménagement relatifs à l'aménagement paysager prévus au règlement no 244.

8.4 Demande 14-PIIA-46 – Lot 5 305 401 – 3149 à 3171, rue des Galets

15-02-62

CONSIDÉRANT la demande de PIIA concernant le plan de construction résidentielle ainsi que le plan d'aménagement paysager pour le lot 5 305 401, soit les 3149 à 3171, rue des Galets;

EN CONSÉQUENCE :



No de résolution
ou annotation

15-02-63

Bulle de Carignan

Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par la conseillère Danielle Théorét et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER le plan de construction résidentielle ainsi que le plan d'aménagement paysager pour le lot 5 305 401, soit les 3149 à 3171, rue des Galets, tel que déposé au Service de l'urbanisme le 19 décembre 2014;

LE tout conditionnel au respect des objectifs d'aménagement relatifs à l'aménagement paysager prévus au règlement no 244.

8.5 Demande 14-PIIA-47 – Lot 5 305 402 – 3173 à 3195, rue des Galets

CONSIDÉRANT la demande de PIIA concernant le plan de construction résidentielle ainsi que le plan d'aménagement paysager pour le lot 5 305 402, soit les 3173 à 3195, rue des Galets;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par le conseiller Marcel Synnott et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER le plan de construction résidentielle ainsi que le plan d'aménagement paysager pour le lot 5 305 402, soit les 3173 à 3195, rue des Galets, tel que déposé au Service de l'urbanisme le 19 décembre 2014;

LE tout conditionnel au respect des objectifs d'aménagement relatifs à l'aménagement paysager prévus au règlement no 244.

8.6 Demande de desserte additionnelle – Société d'exploitation de la centrale de traitement d'eau (SECTEAU) Chambly-Marieville-Richelieu

15-02-64

CONSIDÉRANT l'ordonnance du 17 juillet 1998 du ministre de l'Environnement et de la Faune en vertu de l'article 34 de la Loi sur la qualité de l'environnement statuant sur une desserte de 176 unités de logement;

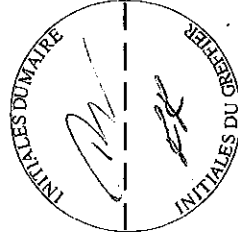
CONSIDÉRANT qu'à ce jour 120 unités sont raccordées et 41 unités de logements supplémentaires sont anticipées;

CONSIDÉRANT le projet de 36 unités de logements soumis au Service de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par le conseiller André Mylocopos et résolu à l'unanimité :

DE demander à la Société d'exploitation de la centrale de traitement d'eau (SECTEAU) Chambly-Marieville-Richelieu d'ajouter 21 unités de logements à la desserte du secteur du chemin Sainte-Thérèse sur le territoire de la Ville de Carignan.



No de résolution
ou annotation

ville de Carignan

9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

10. FAMILLE ET COMMUNAUTÉ

10.1 Demande d'aide financière – Les Publications Plumes et Pinceaux

15-02-65

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de l'organisme à but non lucratif Les Publications Plumes et Pinceaux;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Danielle Théorêt, appuyé par la conseillère Anne Poussard et résolu à l'unanimité :

D'ACCORDER à l'organisme à but non lucratif Les Publications Plumes et Pinceaux, une aide financière d'un montant de 500 \$ dans le cadre de sa préparation des agendas d'Art Plumes et Pinceaux 2016;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-11000-999.

10.2 Demande d'aide financière – Centre d'écoute Montérégie – Briser l'isolement chez les aînés

15-02-66

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière du Centre d'écoute Montérégie – Briser l'isolement chez les aînés;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Patrick Marqués, appuyé par la conseillère Danielle Théorêt et résolu à l'unanimité :

D'ACCORDER au Centre d'écoute Montérégie – Briser l'isolement chez les aînés, une aide financière d'un montant de 250 \$;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-11000-999.

10.3 Demande d'aide financière – Club de Pétanque – Les Sages de Chambly

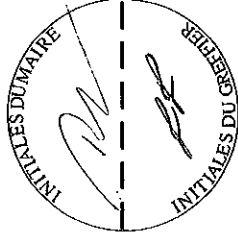
15-02-67

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière du Club de Pétanque Les Sages de Chambly;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Marcel Synnott, appuyé par la conseillère Lorraine Moquin et résolu à l'unanimité :

D'ACCORDER une aide financière de 100 \$ au Club de Pétanque Les Sages de Chambly;



No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire no 02-11000-999.

10.4 Demande de prêt de salle – AQDR Section Monts et Rivières de la Vallée-du-Richelieu

15-02-68

CONSIDÉRANT la demande de prêt de salle de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées Section Monts et Rivières de la Vallée-du-Richelieu;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Patrick Marquès, appuyé par la conseillère Anne Poussard et résolu à l'unanimité :

D'ACCORDER gratuitement le prêt du centre multifonctionnel à l'AQDR Section Monts et Rivières de la Vallée-du-Richelieu les 17 février et 17 mars 2015 de 8 h à 12 h et le 13 octobre 2015 de 8 h à 14 h.

11. ENVIRONNEMENT

11.1 Octroi de contrat – Abattage des frênes sur le domaine public

15-02-69

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé par appel d'offres sur invitation auprès de quatre (4) fournisseurs afin d'obtenir des services d'abattage de frênes sur les terrains appartenant à la Ville;

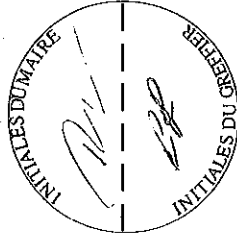
CONSIDÉRANT le plus bas soumissionnaire conforme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Lorraine Moquin, appuyé par le conseiller André Mylocopos et résolu à l'unanimité :

D'OCTROYER le contrat d'abattage de frênes sur le domaine public à la firme Émondage SBP (9211-4560 Québec inc.) pour un montant de 13 812 \$ taxes incluses;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-47000-419 sous réserve d'un transfert provenant du poste budgétaire 01-21100-000.



No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

12. LOISIRS ET CULTURE

12.1 Approbation et autorisation de signature – Entente de partenariat avec la Commission franco-québécoise des lieux de mémoire communs et le Château Ramezay – Musée et site historique de Montréal

15-02-70

CONSIDÉRANT les activités entourant le 350^e anniversaire de l'arrivée du régiment Carignan-Salières;

CONSIDÉRANT l'offre de diffusion desdites activités par la Commission franco-québécoise des lieux de mémoire communs et le Château Ramezay;

Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par la conseillère Danielle Théorêt et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER Odrée Hamel, directrice du loisir, de la culture et de la vie communautaire, à signer pour et au nom de la Ville de Carignan, l'entente de partenariat avec la Commission franco-québécoise des lieux de mémoire communs et le Château Ramezay.

12.2 Embauche – Monitrice – Semaine de relâche scolaire 2015

15-02-71

CONSIDÉRANT les recommandations de la directrice du loisir, de la culture et de la vie communautaire;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Patrick Marqués, appuyé par la conseillère Danielle Théorêt et résolu à l'unanimité :

D'EMBAUCHER madame Alexandra Paradis à titre de monitrice pour la semaine de relâche 2015;

LE tout selon les termes et conditions prévus à la convention collective régissant les employés membres du Syndicat canadien de la fonction publique – Section locale 3508;

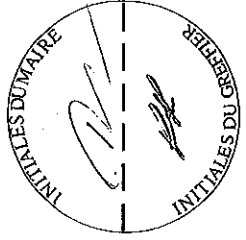
Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-70190-181.

12.3 Ouverture de l'enveloppe budgétaire – Ajustement de l'acoustique – Centre multifonctionnel

15-02-72

CONSIDÉRANT l'adoption du programme triennal des immobilisations pour l'exercice 2015 et afin de faciliter l'amorce du projet dans l'année 2015, il est requis d'autoriser l'ouverture de l'enveloppe budgétaire pour l'acquisition de panneaux acoustiques pour le centre multifonctionnel afin d'améliorer la transmission et la réception du son;

EN CONSÉQUENCE :



No de résolution
ou annotation

Bill de Carignan

Il est proposé par la conseillère Lorraine Moquin, appuyé par la conseillère Anne Poussard et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER l'ouverture de l'enveloppe budgétaire pour une somme de 14 000 \$ afin de faire l'acquisition de panneaux acoustiques au centre multifonctionnel;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 03-10000-530 sous réserve d'une appropriation des surplus non affectés.

13. RÉGLEMENTATION

13.1 Adoption – Règlement no 243-120

Règlement modifiant le règlement de zonage no 243 concernant un logement à même une écurie.

15-02-73

CONSIDÉRANT que chacun des membres du conseil a reçu copie du règlement no 243-120 modifiant le règlement de zonage no 243 concernant un logement à même une écurie, déclare en avoir pris connaissance et renonce à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Marcel Synnott, appuyé par la conseillère Lorraine Moquin et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER pour valoir à toutes fins que de droit, le règlement no 243-120 modifiant le règlement de zonage no 243 concernant un logement à même une écurie.

13.2 Adoption – Règlement no 310-19

Règlement établissant les tarifs pour divers services rendus par la Ville de Carignan.

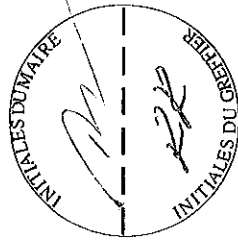
15-02-74

CONSIDÉRANT que chacun des membres du conseil a reçu copie du règlement no 310-19 établissant les tarifs pour divers services rendus par la Ville de Carignan, déclare en avoir pris connaissance et renonce à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller André Mylocopos, appuyé par le conseiller Marcel Synnott et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER pour valoir à toutes fins que de droit, le règlement no 310-19 établissant les tarifs pour divers services rendus par la Ville de Carignan.



No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

13.3 Adoption – Projet de Règlement no 244-11

Règlement modifiant le règlement no 244 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale tel qu'amendé, afin d'assujettir certains projets à l'obtention d'un PIIA, préciser les objectifs d'aménagement et des critères d'évaluation relatifs à l'architecture des bâtiments, l'implantation et l'aménagement des terrains.

15-02-75

CONSIDÉRANT que chacun des membres du conseil a reçu copie du projet de règlement no 244-11 modifiant le règlement no 244 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale tel qu'amendé, afin d'assujettir certains projets à l'obtention d'un PIIA, préciser les objectifs d'aménagement et des critères d'évaluation relatifs à l'architecture des bâtiments, l'implantation et l'aménagement des terrains, déclare en avoir pris connaissance et renonce à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Lorraine Moquin, appuyé par la conseillère Anne Poussard et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER pour valoir à toutes fins que de droit, le projet de règlement no 244-11 modifiant le règlement no 244 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale tel qu'amendé, afin d'assujettir certains projets à l'obtention d'un PIIA, préciser les objectifs d'aménagement et des critères d'évaluation relatifs à l'architecture des bâtiments, l'implantation et l'aménagement des terrains.

15-02-76

13.4 Avis de motion – Règlement d'emprunt no 467-E

Règlement d'emprunt autorisant la préparation de plans et devis et autres documents connexes ainsi que la construction de réseaux d'aqueduc, d'égout sanitaire et de réparation du chemin pour une partie de la route 112, décrétant à cette fin des travaux et un emprunt à long terme au montant de 3 000 000 \$.

Avis de motion est donné par le conseiller André Mylocopos à l'effet qu'il sera présenté lors d'une prochaine assemblée du conseil le règlement d'emprunt no 467-E autorisant la préparation de plans et devis et autres documents connexes ainsi que la construction de réseaux d'aqueduc, d'égout sanitaire et de réparation du chemin pour une partie de la route 112, décrétant à cette fin des travaux et un emprunt à long terme au montant de 3 000 000 \$.

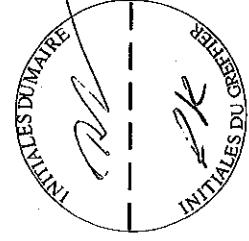
13.5 Avis de motion – Règlement no 468-U

Règlement relatif à la lutte contre la propagation de l'agrite du frêne sur le territoire de la Ville de Carignan.

15-02-77

Avis de motion est donné par la conseillère Lorraine Moquin à l'effet qu'il sera présenté lors d'une prochaine assemblée du conseil le règlement no 468-U relatif à la lutte contre la propagation de l'agrite du frêne sur le territoire de la Ville de Carignan.

14. INFORMATIONS



No de résolution
ou annotation

15-02-78

Municipalité de Warignan

15. DIVERS

15.1 Autorisation de paiement – Acceptation provisoire – Transformation de la salle du conseil en département d'urbanisme

CONSIDÉRANT la résolution 14-08-307 octroyant le contrat pour les travaux de transformation de la salle du conseil en bureaux pour le Service de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire, à l'entreprise Axim Construction inc.;

CONSIDÉRANT les recommandations du chef de service génie et infrastructures;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Danielle Théorêt, appuyé par la conseillère Anne Poussard et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le paiement d'une somme de 30 155,01 \$ à l'entreprise Axim Construction inc.;


Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 03-10000-530.


16. LEVÉE DE LA SÉANCE

15-02-79

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Patrick Marquès, appuyé par la conseillère Anne Poussard et résolu à l'unanimité :

QUE la séance soit levée à 20 h 50.


Rémi Raymond
Greffier


René Fournier
Maire